

1.3.3. HABITAT DE PLATEAU

Les paysages de plateaux, ici du ternois ou du Ponthieu, sont entaillés par la vallée de la Canche et de l'Authie, mais aussi par leurs petites vallées affluentes comme l'Ayres ou Courcelles. Les plateaux sont découpés de nombreuses parcelles cultivées. Les boisements sont modérément présents en contraste avec la végétation dense de vallée. Les vues sont ouvertes depuis les lignes de crêtes, mais la profondeur des vues est très variable, modulée selon les courbes du relief. En outre, un effet de chevauchement avec les parcs existants survient localement, dû à l'implantation contiguë des parcs en exploitation (Bonnières I et II, Longue rive Boulières et les Treize) avec le SE.

Les secteurs habités sont regroupés en village et hameau au cœur des espaces cultivés. Le tissu bâti de ces bourgs est plutôt lâche et généralement accompagné par un tissu végétal conséquent intra-urbain.

> La perception des silhouettes de bourgs :

Trois situations de covisibilité entre le bourg et le projet sont identifiées. En effet, localement, les vues sont ouvertes et dégagées et il est possible d'observer de manière simultanée les villages et le projet, en arrière-plan ou dans la continuité visuelle de ces derniers. Ces perceptions sont possibles depuis une route belvédère pour Maizicourt et en amont des entrées de bourg pour les villages de Nuncq et Flers. Les sensibilités sont qualifiées de très faible à faible car les habitations se déroulent le long des axes ce qui rend leur silhouette peu distinctive depuis l'espace rural, notamment par la présence de végétation aux abords des villages et leur implantation vis-à-vis des axes de déplacement.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Les variations du relief, la trame bâtie et la végétation associée constituent des masques visuels depuis les franges urbaines opposées au SE et le VIP est fréquemment masqué. Quelques bourgs présentent toutefois des percées visuelles vers le VIP, qui apparaît alors tronqué ou partiellement visible, notamment à Flers, Maizicourt, Nuncq-Hautecôte ou Rougefay.

> Les cœurs de bourgs :

On constate qu'il y a peu de fenêtres visuelles qui permettent d'observer le VIP depuis les centre-bourgs. Celles-ci surviennent quand la visibilité est cadrée par la route qui structure l'implantation des bourgs. Si le VIP peut être visible, alors la distance d'éloignement en réduit son incidence. C'est pourquoi les sensibilités ont été qualifiées de très faible à modérée.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Ces franges de bourgs sont les secteurs habités les plus sensibles au vu de l'ouverture visuelle que permettent les plateaux cultivés. Ce facteur est variable selon les ondulations du relief qui viennent tronquer le VIP localement. De nombreux parcs sont déjà perceptibles depuis ces franges, le VIP vient ainsi renforcer la trame éolienne dans ce paysage.

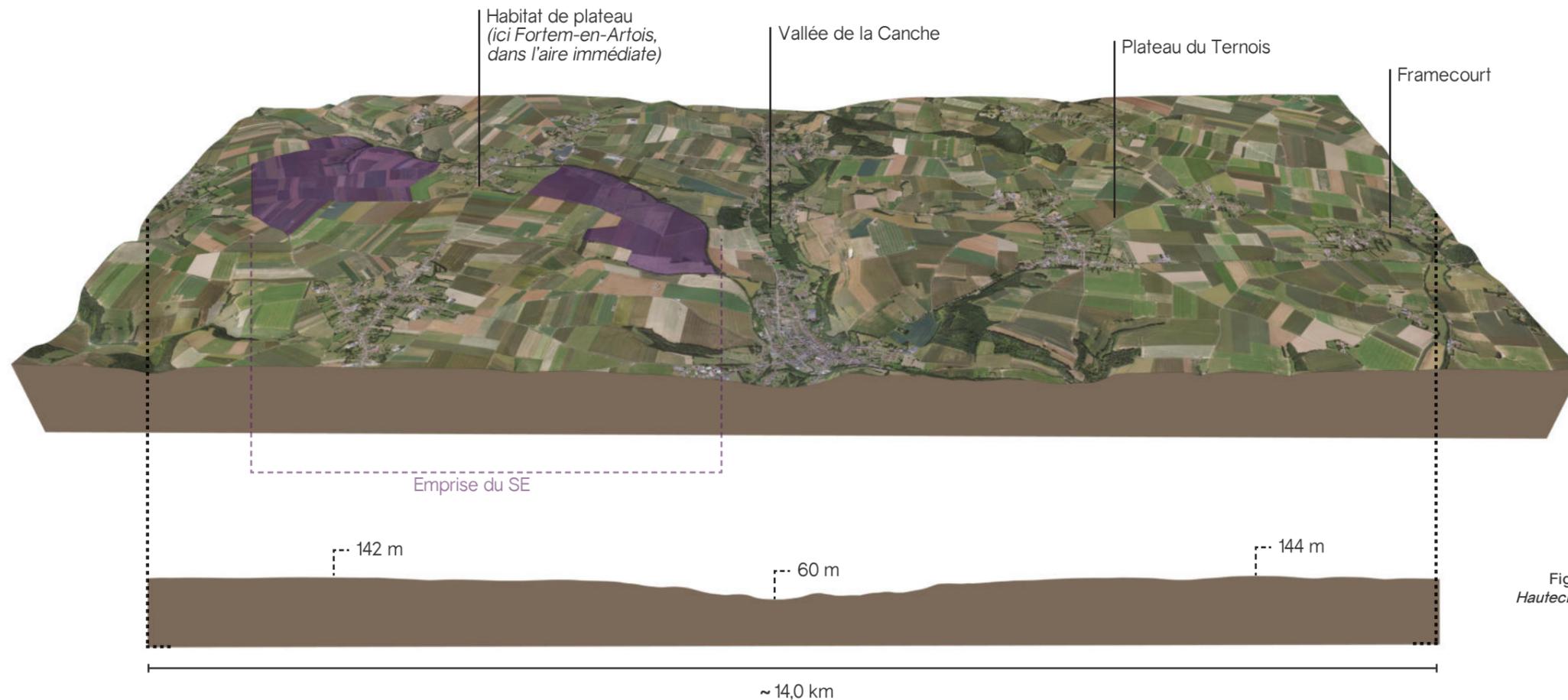


Figure 53 : Coupe de principe entre Hauteclouque et le site d'implantation potentiel

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
Montigny-les-Jongleurs	7,5	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	En ZVI
Heuzécourt	7	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	En ZVI
Le Meillard	6,7	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	En ZVI
Remaisnil	3,9	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	Partiellement en ZVI
Neuvillette	6,5	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	Partiellement en ZVI
Bouquemaison	7,2	Plateau	Implanté sur le plateau de Ponthieu	En ZVI
Rougefay	4,0	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	En ZVI
Blangerval-Blangermont	5,5	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	Partiellement en ZVI
Flers	4,4	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	En ZVI
Framecourt	6,5	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	Partiellement en ZVI
Ecoivres	5,5	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	En ZVI
Nuncq-Hautecôte	3,2	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	En ZVI
Canettemont	6,5	Plateau	Implanté sur le plateau du ternois	En ZVI

Figure 54 : Liste des habitats implantés sur les plateaux de l'aire d'étude rapprochée



Photo 37 : En sortie ouest de Neuville, le VIP est partiellement visible à l'horizon avec une faible prégnance



Photo 35 : Depuis le centre-bourg de Nuncq, le VIP est perceptible localement dans une fenêtre visuelle entre la trame bâtie



Photo 36 : Le VIP est à peine perceptible depuis la place de l'église de Heuzecourt



Photo 38 : Depuis la sortie sud de Hautecôte, le VIP vient densifier le contexte éolien visible à l'horizon ; sa prégnance reste toutefois inférieure à celle des parcs de premier plan

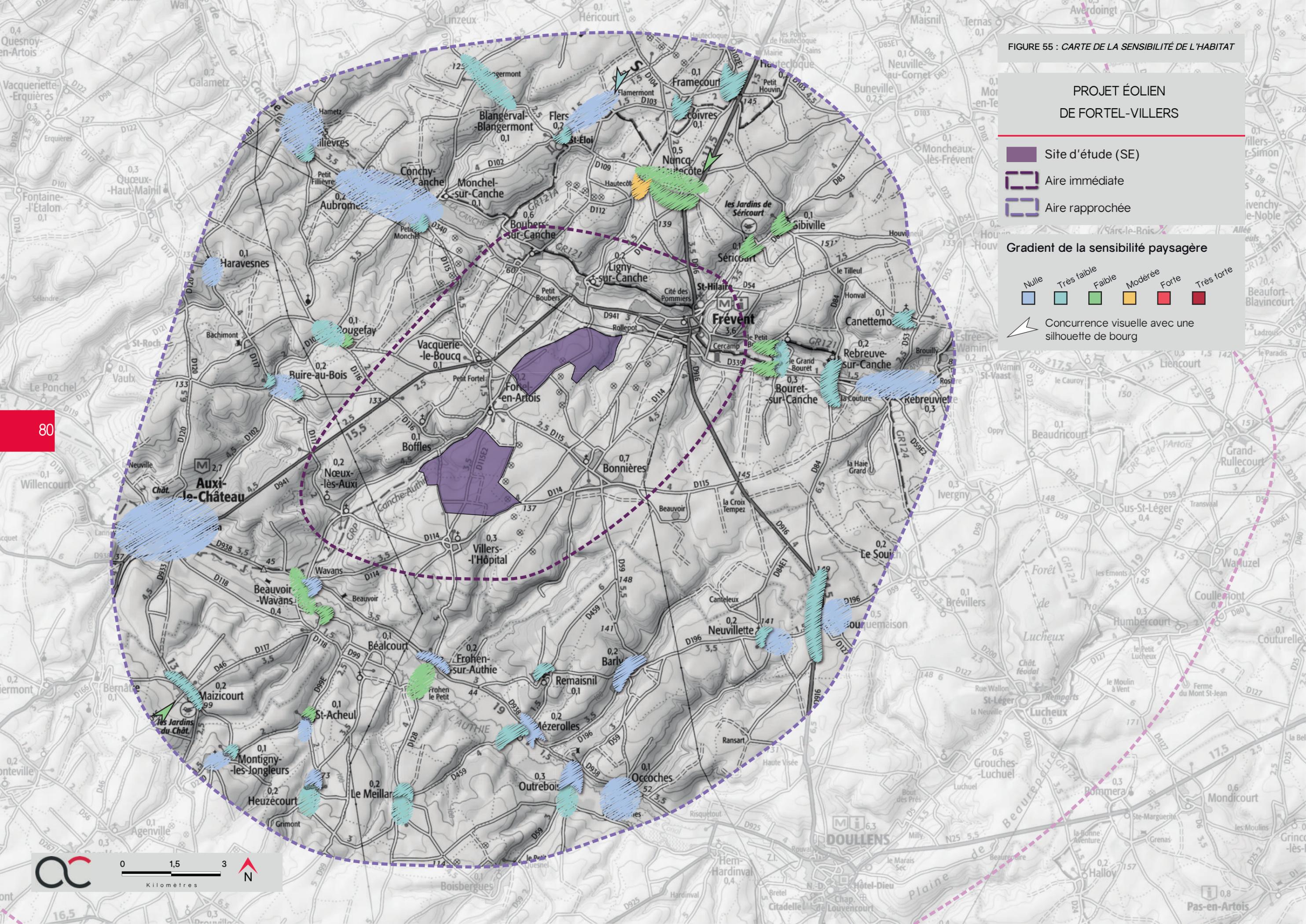


Photo 39 : En sortie sud de Flamecourt, les vues sont ouvertes sur le plateau ; le VIP est visible à l'horizon, mais tronqué par la végétation



Photo 40 : Depuis la RD 104 en sortie d'Écoivres, le VIP s'affiche à gauche du parc des Campagnes, il apparaît partiellement filtré par des masses arborées

FIGURE 55 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT



1.4. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER

FIGURE 56 : CARTE DE SYNTHÈSE DU CONTEXTE PAYSAGER

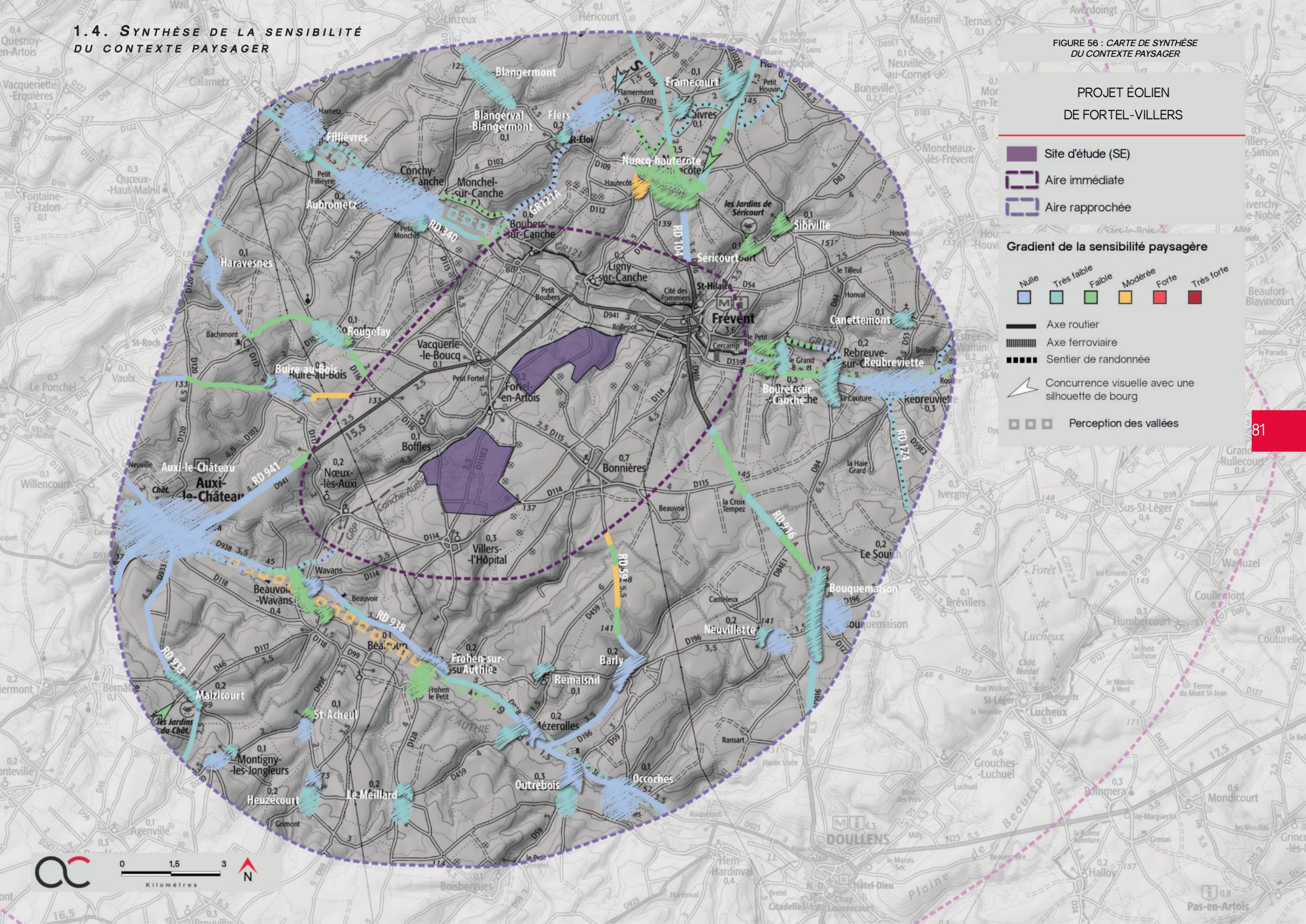
PROJET ÉOLIEN DE FORTEL-VILLERS

Site d'étude (SE)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

■ Nulle	■ Très faible	■ Faible	■ Modérée	■ Forte	■ Très forte
---------	---------------	----------	-----------	---------	--------------

— Axe routier
 — Axe ferroviaire
 — Sentier de randonnée
 ↗ Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg
 □ Perception des vallées



2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

Ce chapitre a été abordé précédemment pour les trois aires d'études simultanément. La carte ci-contre rappelle les éléments de synthèse à prendre en compte au stade de l'aire d'étude rapprochée.



Photo 42 : Parc éolien du Chat Huant



Photo 41 : Parc éolien des Tambours

2.1. LES ESPACES DE RESPIRATION

Un espace de respiration est un angle de vue exempt de champs éoliens.

La carte ci-contre répertorie en bleu les différents espaces de respiration existants sur le territoire d'étude à l'échelle de l'aire rapprochée en considérant un angle minimum continu de 120° sans éolienne sur 5 km de profondeur à partir des différents bourgs (représentés par une étoile rouge).

Ainsi, lorsque le fond de carte tend vers le vert, cela signifie qu'il s'agit d'un espace de respiration commun à plusieurs bourgs qui doit donc être préservé en priorité. L'implantation d'éolienne dans une zone dépourvue d'espace de respiration présente l'avantage de conserver les espaces de respirations existants mais peut cependant contribuer à la densification du motif éolien depuis certains bourgs et pourrait ainsi participer à un effet de saturation visuelle.

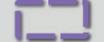
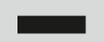
Dans le cas présent, la partie sud-ouest du site d'étude se situe au coeur d'un espace de respiration commun à plusieurs bourgs, à proximité de deux parcs existants. L'évolution des espaces de respiration pour les bourgs proches dépendra de l'implantation préconisée.

La partie nord-est du site d'étude est inscrite dans un secteur déjà privé d'espace de respiration. Le projet aura donc une influence limitée sur les espaces de respiration dans ce secteur.

Bien que les espaces de respiration des bourgs de Fortel-en-Artois, Vacquerie-le-Boucq, Boffles et Villers-l'Hôpital pourraient être impactés par le projet, ces derniers conserveraient tout de même un ou plusieurs espaces de respiration.

FIGURE 46 : CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT

PROJET ÉOLIEN
DE FORTTEL-VILLERS

-  Site d'étude (SE)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
- Axe routier**
 -  Route principale
 -  Route secondaire
 -  Axe ferroviaire
- Sentier de randonnée**
 -  Sentier pédestre

- Angle apparent**
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
 Source : - IGN BD Alti 75m
 - CORINE Landcover
 Hauteur bout de pales : 140 m
 Réalisation : Windpro 3.3

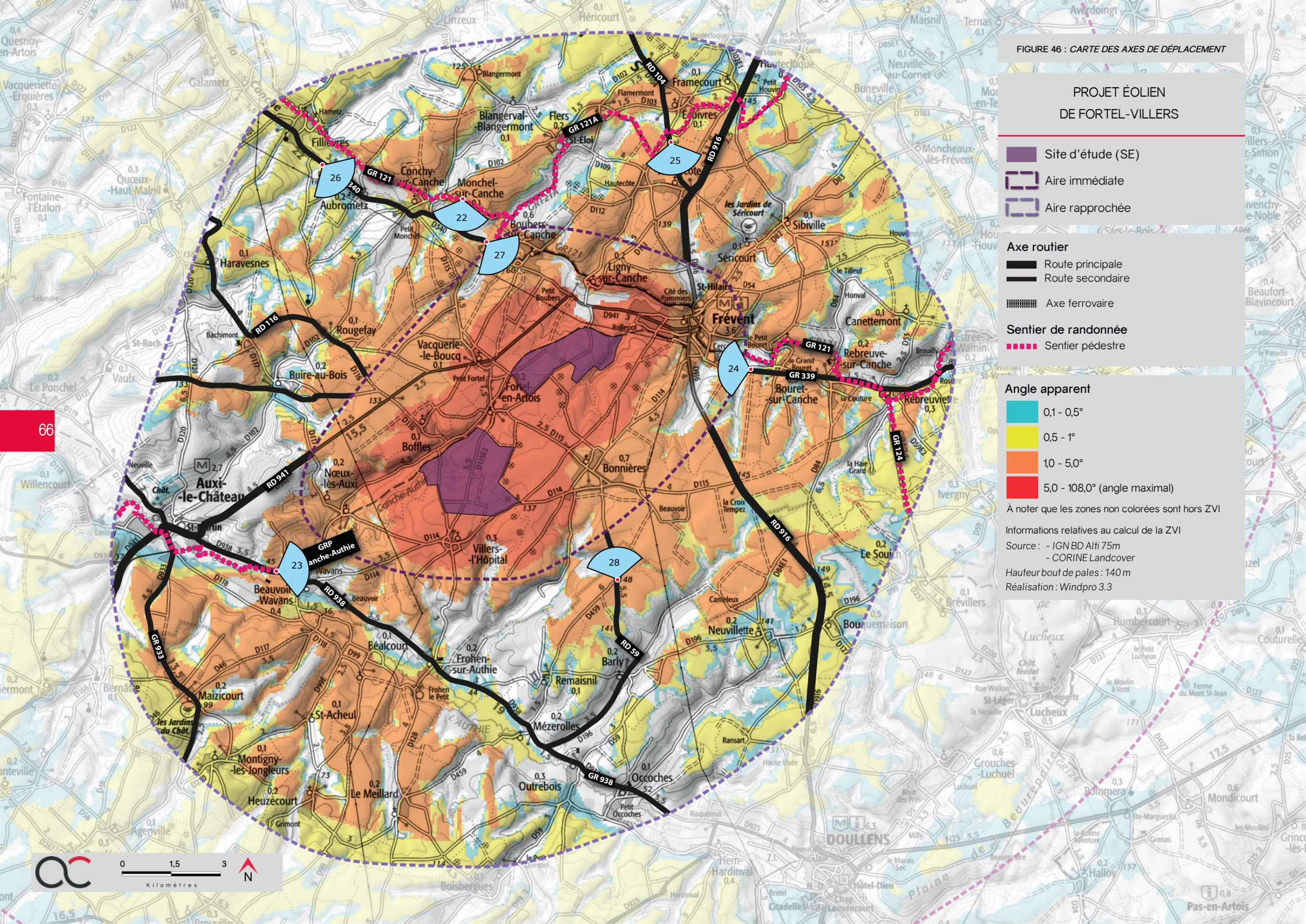




Photo 22 : Vue ouverte en direction du SE depuis le GR 121 ; le VIP apparaît tronqué partiellement par le relief, sur une emprise horizontale importante



Photo 23 : Environnement végétal du GRP Canche-Authie à l'ouest de Beauvoir-Wavans



Photo 25 : Vue ouverte en direction du VIP, perceptible partiellement à l'horizon depuis la RD 104, légèrement filtré par les alignements de végétation



Photo 24 : Vue fermée par les boisements proches ; une partie minime du VIP est visible dans l'alignement de la RD 339; toutefois le VIP est dans l'alignement de la route créant un effet d'appel visuel



Photo 26 : Le VIP apparaît tronqué et filtré par la végétation qui émane du village d'Aubrometz depuis la RD 340



Photo 27 : Depuis la RD 340, le VIP est visible dans l'alignement de la route, avec une prégnance faible



Photo 28 : Les deux parties du VIP sont tronquées par les boisements ; l'emprise horizontale est notable

FIGURE 47 : CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES AXES DE DÉPLACEMENT

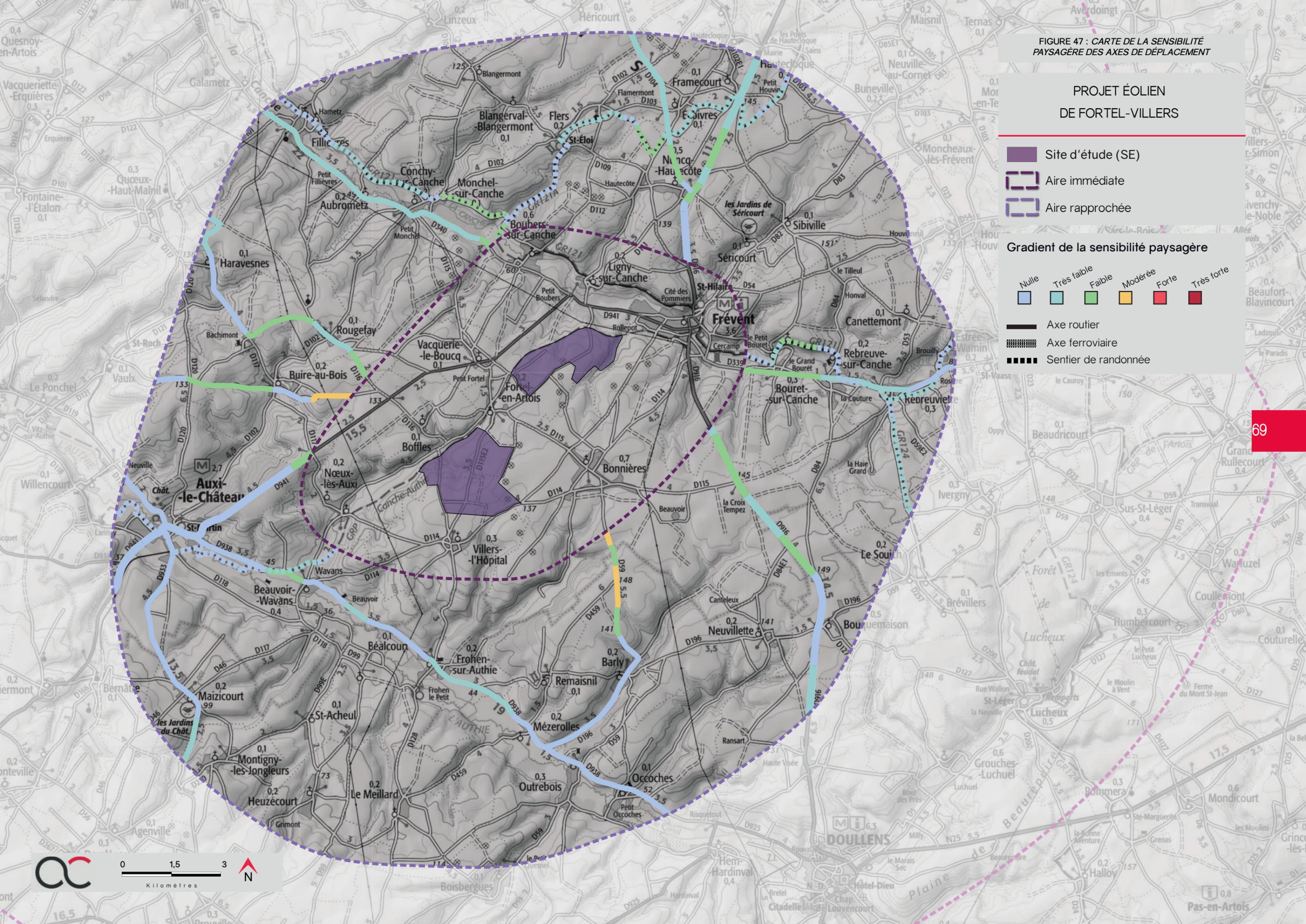
PROJET ÉOLIEN DE FORTTEL-VILLERS

Site d'étude (SE)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

Null	Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte
Light Blue	Light Green	Green	Yellow	Red	Dark Red

— Axe routier
 — Axe ferroviaire
 — Sentier de randonnée



1.3. L'HABITAT

1.3.1. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire rapprochée en étudiant, pour l'ensemble des bourgs et principaux hameaux et selon leur typologie d'implantation¹, la visibilité potentielle du VIP. Cette analyse, regroupée par typologie d'implantation, s'appuie sur plusieurs éléments :

> une synthèse écrite précisant :

- les principaux bourgs présentant cette typologie d'implantation et leurs principales caractéristiques
- la perception de la silhouette de bourg et le risque de covisibilité avec le VIP
- les perceptions depuis les entrées, centres et sorties de bourg et la visibilité du VIP

> un tableau précisant l'ensemble des bourgs concernés par cette typologie d'implantation, leur catégorie de population², leur distance au site d'étude (SE), une description de leur localisation et de leur répartition par rapport à la zone de visibilité théorique du VIP

> des photographies, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs de la typologie étudiée,

> un bloc diagramme, nappé d'une couche BD ortho et un profil de terrain (facteur d'élévation 1 pour 3), entre un bourg représentatif de la catégorie d'implantation et le SE

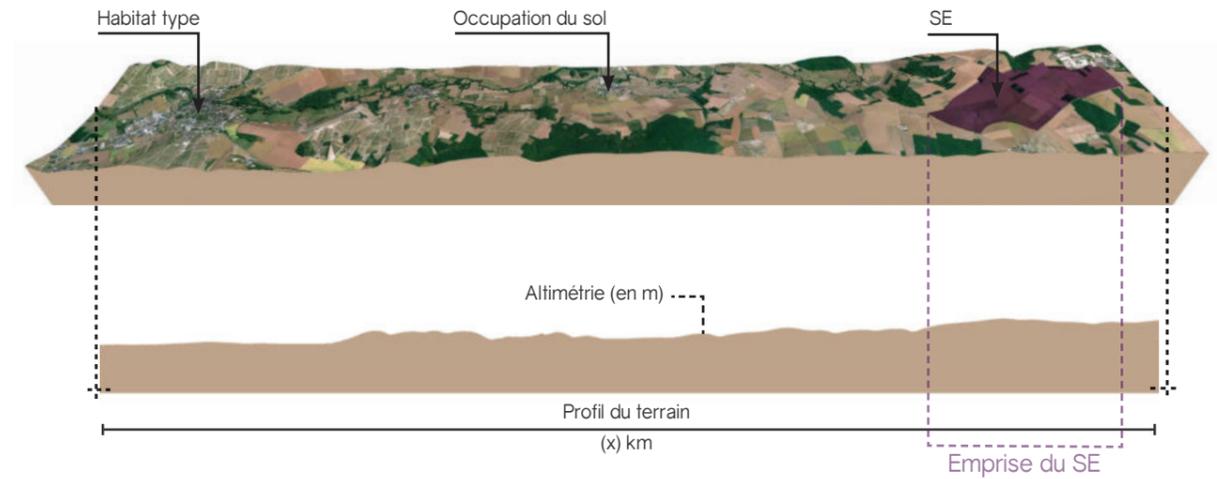


Figure 48 : Principe de lecture des coupes et blocs-diagrammes

À la fin du chapitre, une carte de synthèse conclut sur la sensibilité générale de chaque bourg.

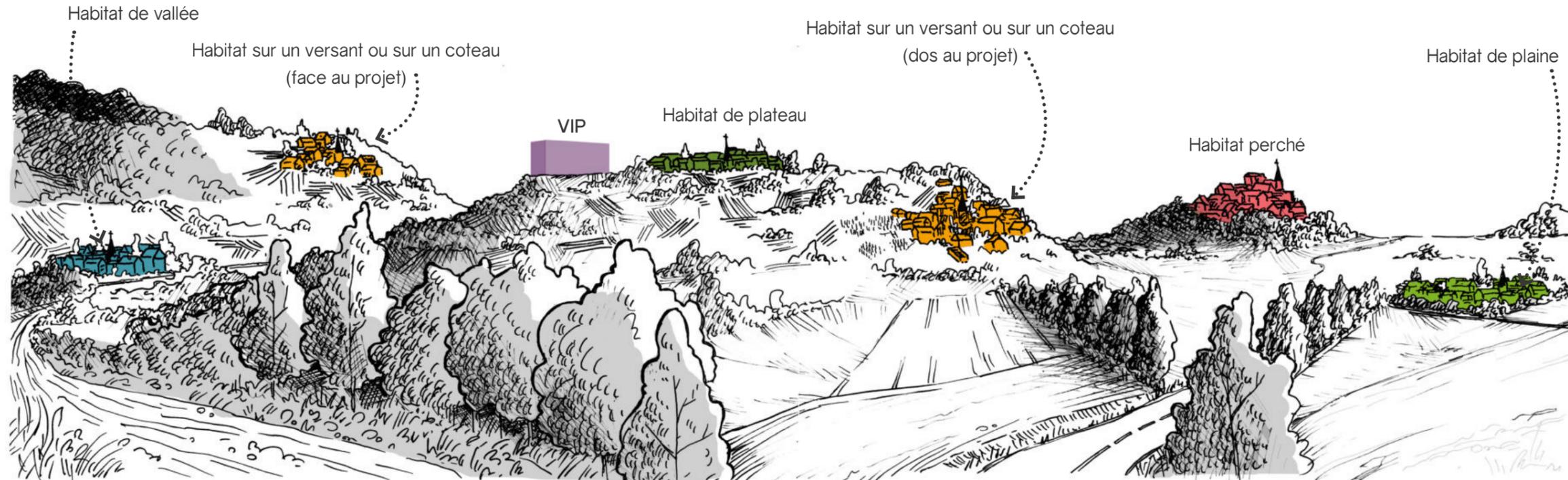
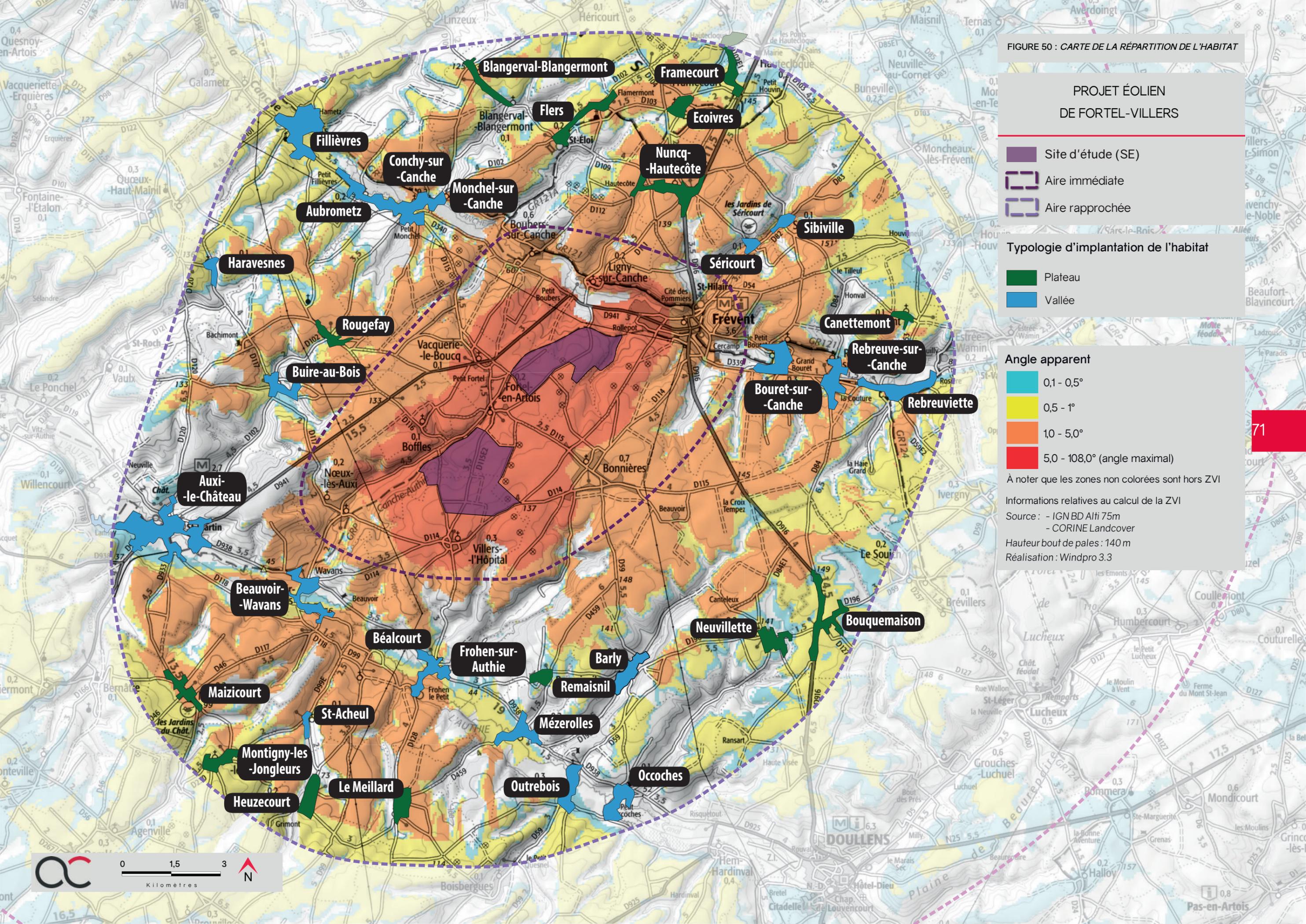


Figure 49 : Schéma de principe des typologies d'implantation de l'habitat

¹ La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse.

² Trois catégories d'habitat sont ainsi prises en compte : les villes, les villages et les hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants (définition INSEE), les villages comptent moins de 2000 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier). Les hameaux de petite taille et l'habitat isolé ne sont pas analysés à l'échelle de l'aire rapprochée, ils le seront en revanche au sein de l'aire d'étude immédiate.

FIGURE 50 : CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT



PROJET ÉOLIEN
DE FORTEL-VILLERS

- Site d'étude (SE)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Typologie d'implantation de l'habitat

- Plateau
- Vallée

Angle apparent

- 0,1 - 0,5°
- 0,5 - 1°
- 1,0 - 5,0°
- 5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD ALti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 140 m

Réalisation : Windpro 3.3

1.3.2. HABITAT DE VALLÉE

Deux vallées principales traversant les plateaux agricoles de l'aire d'étude rapprochée sur un axe est-ouest, au sud et au nord du SE : la vallée de la Canche et la vallée de l'Authie. De nombreux villages s'y sont développés du fait de la proximité avec l'eau. Par ailleurs, quelques villages sont implantés dans les petites vallées affluentes orientées perpendiculairement aux deux grandes vallées. Sur ce territoire d'étude, ces vallées influencent le relief des plateaux à proximité et créent des ondulations. Globalement, le tissu bâti des villes et villages installés dans ces vallées est relativement lâche et diffus (densité faible). De plus, ces bourgs présentent généralement une trame arborée importante qui émane, entre autre, de la ripisylve du fond de vallée à proximité.

> La perception des silhouettes de bourgs :

Depuis les plateaux, si les perceptions sont ouvertes et dégagées sur les vallées, les silhouettes de bourg sont fondues avec la végétation qui dissimule l'ensemble bâti. Depuis ces points hauts, il n'y a pas des vue simultanées entre les bourgs de vallée de l'aire rapprochée et le projet.

> Les entrées de bourgs (franges opposées au site d'étude) :

Le relief des vallées et versants, le foisonnement végétal (arbres émergeant des espaces privatifs, ripisylve, boisements, ...) et la trame bâtie des villes et villages limitent fortement les perceptions en direction du projet. En cas de perceptions du VIP, celui-ci est tronqué en grande partie par les masques visuels énumérés ci-avant.

> Les cœurs de bourgs :

Une grande partie des centre bourg sont hors de la zone de visibilité où très partiellement dedans, surtout dans la vallée de l'Authie et ses vallées affluentes. Les bourgs concernés sont ceux de Buire-au-Bois, Auxi-le-Château, Beauvoir-Wavans, Mézerolles, Outrebois, Occoches, Barly et Aubrometz. Les sensibilités attribuées pour ces villages sont très faible à nulle. Le relief qui borde les vallées et la végétation attenante au fond de vallée, en premier plan vis-à-vis de projet, réduisent de façon importante la fraction visible du VIP. Les vues potentielles depuis les centre-bourgs de la vallée de la Canche à l'est de l'aire rapprochée sont fermées par le tissu bâti. Des sensibilités existent en outre pour les deux villages de la vallée des Ayres, au nord de Frévent, Séricourt et Sibiville. L'orientation de leur implantation par rapport au VIP laisse entrevoir des perceptions partielles.

> Les sorties de bourgs (franges orientées en direction du site d'étude) :

Les sensibilités les plus notables sont observées pour les bourgs ayant des vues ouvertes ou semi-ouvertes dans le prolongement de la vallée et dans l'alignement du SE. Le nombre de bourgs concernés est restreint et cible la vallée de la Canche. Le VIP apparaît dans l'alignement des axes routiers ce qui permet des vues depuis les habitations en sortie de bourg. Les sensibilités attribuées à ces franges varient de très faible à faible.

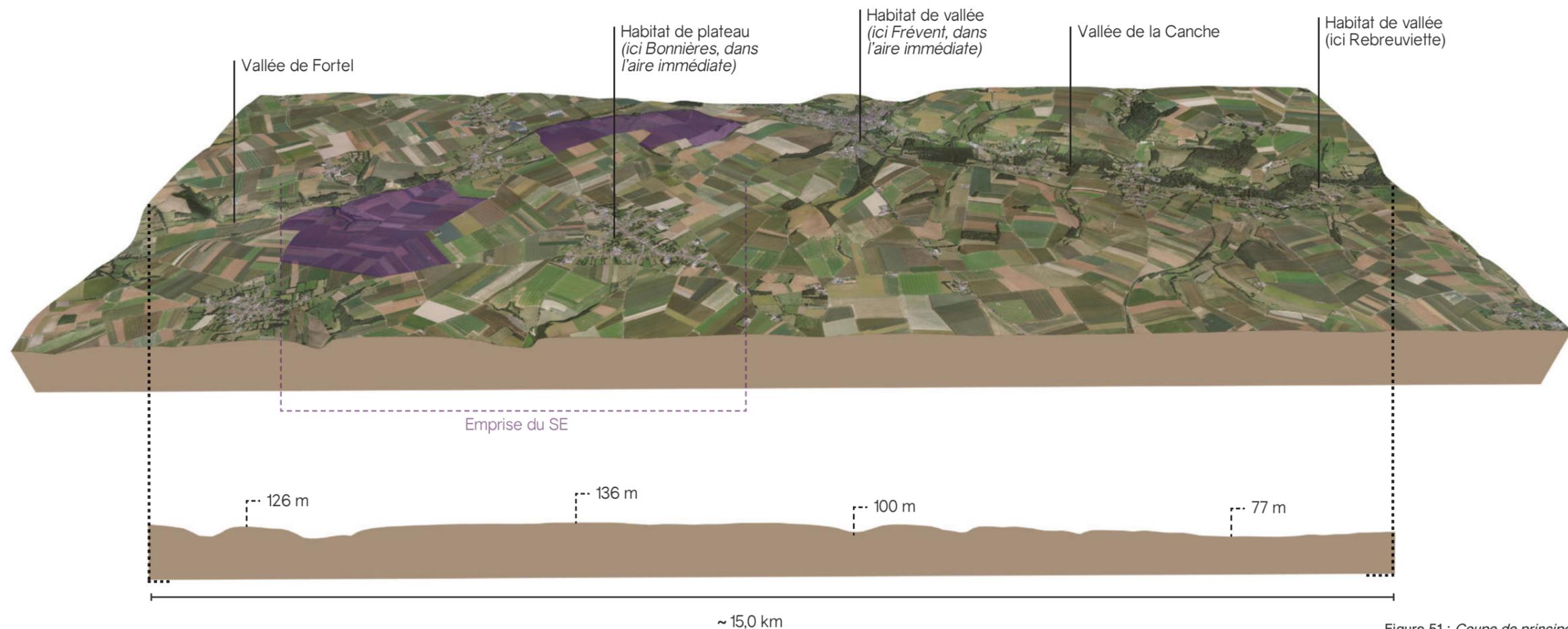


Figure 51 : Coupe de principe entre Rebreuviette et le site d'implantation potentiel

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
Fillièvres	7	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	En ZVI
Aubrometz	5,2	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	Partiellement en ZVI
Bouret-sur-Canche	3,4	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	En ZVI
Conchy-sur-Canche	3,8	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	Partiellement en ZVI
Monchel-sur-Canche	4,0	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	Partiellement en ZVI
Rebreuve-sur-Canche	4,9	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	En ZVI
Rebreuviette	5,8	Vallée	Implanté dans la vallée de la Canche	Partiellement en ZVI
Séricourt	3,8	Vallée	Implanté dans la vallée des Ayres	En ZVI
Sibiville	4,4	Vallée	Implanté dans la vallée des Ayres	En ZVI
Buire-au-Bois	3,4	Vallée	Implanté dans le fossé de Buire au nord d'Auxi-le-Château	Partiellement en ZVI
Auxi-le-Château	5,3	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Partiellement en ZVI
Beauvoir-Wavans	3,3	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Partiellement en ZVI
Frohen-sur-Authie	3,4	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Partiellement en ZVI
Mézerolles	4,7	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Partiellement en ZVI
Saint-Acheul	5,8	Vallée	Implanté dans la vallée de St-Acheul	Partiellement en ZVI
Outrebois	6,3	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Partiellement en ZVI
Occoches	7,1	Vallée	Implanté dans la vallée de l'Authie	Hors ZVI
Barly	4,6	Vallée	Implanté dans la vallée de Courcelles	Hors ZVI
Maizicourt	7,3	Vallée	Implanté sur le plateau de Ponthieu	En ZVI
Haravesnes	6,8	Vallée	Implanté dans le val d'Haravesnes	Partiellement en ZVI

Figure 52 : Liste des habitats implantés dans les vallées de l'aire d'étude rapprochée



Photo 32 : Depuis la RD 340 en sortie de Monchy-sur-Canche, le VIP est tronqué par le relief ; celui-ci est visible derrière le parc des Tambours



Photo 33 : Depuis le centre bourg de Rebreuve-sur-Canche, une partie infime du VIP est visible dans l'alignement de la route



Photo 34 : Depuis Mézerolles dans la vallée de l'Authie, le VIP est masqué par le relief